RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA DROME COMMUNE DE VALHERBASSE

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 29 JANVIER 2021 A 19 H A L'ESPACE HAUTE HERBASSE DE MIRIBEL

Élus Présents : BARRIER Marie-Agnès, BESSON Isabelle , BRET Vincent, CHARVAT Patrick, CLET Benjamin, DUC Bernard, DUC Gwendoline, GAUDENECHE Patrice, JANTON Joëlle, PAQUIEN Lionel, POUGET-MATHIEU Régine, ROLIN Jérôme, SAUREL Nelly, VASSY Jean-Louis, MARY Claude

Absents excusés :

Marie-Madeleine RONGY ayant donné pouvoir à Mme BESSON Isabelle Mme MARION Isabelle ayant donné pouvoir à M. VASSY Jean-Louis

Absents non excusés : M. RODRIGUEZ Richard, Mme CARRERE Alexandra

Secrétaire de séance : Mme SAUREL Nelly

Présence de Mme Audrey Morgantini, adjointe administrative contractuelle

OFFRE DE FORMATION DES ÉLUS DANS LE CADRE DU DIF

Présentation de l'offre de formation pour les élus faite par Mme Gaëlle Bernard. Dispositif de formation des élus (DIF des élus) offre de formation pour les élus. Plusieurs dispositifs. Budget à prévoir au budget primitif. Dispositif gratuit.

1/ ADOPTION DU NOUVEL ORDRE DU JOUR :

2 / APPROBATION DU PV DU 11 DECEMBRE 2020

3/ CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE MARCHE DE TRAVAUX DE ST BONNET

La méthodologie adoptée pour le classement des différentes offres porte sur : Valeur technique : 50 % - prestations : 40 % - Délais des travaux : 10 %

LOT 1 : Terrassements / voiries / réseaux

LOT 2 : Béton de sol, espaces verts, mobilier et serrurerie

M. le maire indique que le choix s'est porté sur un groupement d'entreprises pouvant intervenir sur les 2 lots.

C'est un marché dans le cadre d'un MAPA (Marché à Procédure Adaptée). Pas d'obligation de consulter la commission d'appel d'offres.

Après deux réunions, les membres élus présents ont fait le choix suivant :

LOT 1 : TOUTENVERT/CHAMBARD pour 350 000 € H.T.

LOT 2 : TOUTENVERT/SOLS pour 185 000,00 € H.T.

4/ CONVENTION DE TRANSFERT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DES RD67A ET RD155 - TRAVERSE DE ST BONNET DE VALCLERIEUX

Mme Besson donne lecture d'une partie de la convention établie dans le cadre de l'Aménagement de la Traverse de St Bonnet de Valclérieux.

Le Département transfère à la commune sa maîtrise d'ouvrage pour réaliser en son nom et pour son compte les parties de l'opération qui lui incombent suivant les attributions et conditions détaillées en annexe à la convention.

Le coût prévisionnel TTC correspondant est de :

Montant HT: 82 946,67 €

TVA 20 % 16 589,33 € Montant TTC 99 536,00

5/- <u>CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION AVEC LE DEPARTEMENT – AMÉNAGEMENT DE ST BONNET Traverse du village</u>

Mme Besson présente au Conseil Municipal la convention rappelant les obligations des bénéficiaires de subvention départementale d'un montant supérieur ou égal à 50 000€.

La Convention à approuver définit les conditions générales de la participation financière du Département au projet suivant :

ST BONNET DE VALCLERIEUX - Aménagement de village en lien avec la traverse.

Le Département de la Drôme participe au projet visé à l'article 1 à hauteur de 111 504 €.

Montant des travaux éligibles HT : 278 760 €

Taux : 40 % Montant Subvention : 111 504 €;

6/ <u>CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA PLATEFORME AWS DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS</u>

Mme Besson signale qu'il faut signer une convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics AWS avec Valence Romans Agglo pour accéder à l'outil sur le profil de Valence Romans Agglo.

7/ AVENANT N° 1 POUR LA REMUNERATION DÉFINITIVE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'Aménagement de la Traverse de St Bonnet de Valclérieux, il y a lieu d'entériner la rémunération définitive du maître d'œuvre (le BEAUR) suivant le coût prévisionnel définitif.

17/ <u>CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE ENTRE LA COMMUNE DE</u> VALHERBASSE ET VRA

M. le maire présente la convention à passer entre la commune de Valherbasse et Valence Romans Agglo pour les réseaux d'eaux pluviales des travaux de la traverse de St Bonnet de Vx.

La présente convention a pour objet :

- d'une part, de déterminer les conditions dans lesquelles la Commune exerce la maîtrise d'ouvrage de l'opération.
- d'autre part, de fixer les modalités de contrôle technique et de remboursement par Valence Romans Agglo des frais relatifs à sa compétence.

8/ <u>APPROBATION PROJET DE RENFORCEMENT SOUTERRAIN DES RESEAUX ELECTRIQUES A MONTRIGAUD - SDED</u>

M. Charvat informe que le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune.

Opération: Électrification

Renforcement souterrain des réseaux électriques au village de Montrigaud à partir du poste

VILLAGE Tranche I

Dépense prévisionnelle HT 205 608.36€

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 164 486.69 €

Participation communale 41 121.67 €

9/ <u>APPROBATION PROJET DE DISSIMULATION DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES A MONTRIGAUD – SDED</u>

M. Charvat expose que le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : **Électrification**

Renforcement souterrain des réseaux électriques au village de Montrigaud à partir du poste

VILLAGE Tranche I

Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil : 20 493.43 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 6 148.03 €

Participation communale basée sur le HT: 14 345.40 €

Total hors taxe des travaux de câblage : 6 639.13 €

Plan de financement prévisionnel : 3 253.17 €

Financements mobilisés par le SDED 975.95 €

Participation communale 2 277.22 €

10/ et 11/ ADHÉSION AU SERVICE CONSEIL EN ÉNERGIE DU SDED

M. Charvat informe que le SDED s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public.

Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energies (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € H.T.

Pour bénéficier de ce service, la commune s'engage à verser une cotisation de 0,20 €/habitant.

12/ APPROBATION DE DEVIS POUR LES TRAVAUX d'aménagement DE BÂTIMENTS COMMUNAUX A MONTRIGAUD

M. Charvat présente un récapitulatif des devis validés et à valider pour les travaux d'aménagement des bâtiments de l'ex. Mairie et poste de Montrigaud ainsi que pour la petite salle de l'ancienne cure.

Montant total des travaux : HT: 92294,91 €

Subventions obtenues: 56462,47 % soit 61 %

13/ <u>CONVENTION DE SERVITUDE POUR AUTORISATION DE PASSAGE EN TERRAIN COMMUNAL D'UNE CANALISATION D'EAUX USÉES AVEC VRA</u>

Il s'agit de donner la servitude à Valence Romans Agglo pour intervenir sur les réseaux d'assainissement sur la commune déléguée de Miribel

14/ <u>CONVENTION DE PRÊT D'UNE SALLE COMMUNALE POUR LE DÉJEUNER DES FACTEURS AVEC LA POSTE</u>

M. Le Maire donne lecture d'une convention de prêt d'une salle communale à Miribel, place du tilleul pour la pause déjeuner des facteurs avec la poste à compter du 16 mars 2021.

15/ CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Valherbasse entend s'engager dans la stérilisation et l'identification des chats errants de la commune de St Bonnet de Valclérieux notamment et des autres communes déléguées de Valherbasse avec l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis. Pour cela, il faut signer une convention de stérilisation et d'identification des chats errants.

16/ <u>CONVENTION POUR LE CONTRÔLE ET L'ENTRETIEN DES POTEAUX</u> INCENDIE NORMALISES

M. le maire présente la convention qui doit être signée entre le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH) et la commune de Valherbasse pour l'entretien des poteaux incendie. Le montant unitaire est fixé à 30 € .

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les colis de Noël :

Cette opération s'est bien déroulée et a été appréciée.

121 colis ont été confectionnés pour un montant moyen de 41 €.

- CR Réunion déchets par M. Charvat

Une mise à disposition de composteur individuel (gratuit) avec marquage. (Propriété de l'agglo) est à l'étude.

Une réorganisation de la collecte des encombrants est en projet avec une centralisation des bennes encombrants sur le site intercommunal.

L'objectif est un meilleur tri des déchets avec une diminution des enfouissements.

Les plaques d'amiante doivent être filmées pour être reçues en déchèteries.

- <u>CR réunion commission administration générale, finances et relations humaines</u> Mme Besson fait un résumé succinct de la réunion pendant laquelle a été évoqué le rapport sur la situation en matière d'égalité homme femme.

Un outil de suivi des structures ayant un lien financier avec VRA est mis en place,

Présentation ensuite du rapport annuel d'activité 2020 de la commission consultative des services publics locaux.

- <u>COMPTE RENDU REUNION AVEC LE SIEH</u>: renouvellement pour 1 an de la convention avec l'employé communal.

- COMMISSION SOCIALE:

Les personnes de plus de 75 ans ont été contactées par les élus concernant l'organisation de la campagne de vaccination.

M. COURTIAL, coordinateur santé à Action Santé Haute Herbasse, propose la mise en place d'un système de covoiturage afin de permettre à des personnes de se rendre aux centres de vaccinations.

- École Intercommunale :

Les effectifs de l'école des collines sont en baisse constante depuis quelques années. L'Inspecteur académique propose une fermeture de classe.

Une mobilisation des parents d'élèves a eu lieu ce vendredi 29 janvier devant l'école.

Des démarches sont prévues auprès des membres de la CDEN pour s'opposer à cette fermeture.